lalux
ASSURANCES

Rapport annuel 2016

La course à pied séduit de plus en plus de monde. Aujourd'hui, la course à pied a pris des airs de sport tendance. Quels que soient l'âge et le niveau de pratique, la course à pied a de nombreux bienfaits sur le corps: système cardio-vasculaire et pulmonaire, musculature, articulations, métabolisme... Courir, c'est non seulement améliorer son équilibre et sa souplesse, mais aussi réduire la survenue de cancers ou de maladies neuro-dégénératives.

LALUX en tant qu'entreprise socialement responsable encourage ses employés dans leurs activités sportives. C'est ainsi que depuis plusieurs années bon nombre de coureurs portent les couleurs de LALUX lors du Relais pour la Vie, le Luxembourg Night Marathon, le DKV Urban Trail ou encore d'autres. Dans le cadre de ses nombreuses activités de sponsoring sportif, LALUX soutient et accompagne les organisateurs du Kids Run à l'occasion du Postlaf, du Péckvillercherslaf et du Sylvesterlaf en fin d'année. Une raison de plus pour illustrer le présent rapport par quelques impressions de cette activité passionnante.

Assemblée Générale des Actionnaires
du 27 avril 2017

LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances

Comptes annuels pour l'exercice
se clôturant le 31 décembre 2016

Siège social:
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

R.C.S. Luxembourg: B 31035

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Robert Hentgen
Président honoraire,
Président honoraire de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Bridel

M. Pit Hentgen
Président,
Administrateur-délégué de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Roedgen

M. Michel Birel
Directeur général adjoint de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg

Mme Carine Feipel
Avocat
résidant à Luxembourg

M. François Pauly
Président de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Luxembourg

M. Gabriel Deibener
Président honoraire,
Administrateur de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Clemency

Mme Françoise Thoma
Vice-président,
Directeur Général de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg
(à partir du 31 mai 2016)
Vice-président (à partir du 15 décembre 2016)

M. Gilbert Ernst
Directeur de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg
(jusqu'au 30 mai 2016)

M Jean-Claude Finck
Directeur Général honoraire de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg
(Vice-président jusqu'au 14 décembre 2016)

M. Laurent Schummer
Avocat
résidant à Luxembourg

DIRECTION

M. Christian Strasser
Directeur général
résidant à Mondorf-les-Bains

M. Luc Themelin
Directeur général adjoint
résidant à Lannen

M. Henri Hostert
Directeur
résidant à Olm

M. Fernand Schweitzer
Directeur
résidant à Gonderange

M. Steve Balance
Directeur adjoint
résidant à Goetzingen

Mme Valérie Dappe-Blanck
Directeur adjoint
résidant à Bertrange (France)

Mme Fernande Manderscheid
Sous-directeur
résidant à Ettelbruck

M. Jacques Zeyen
Sous-directeur
résidant à Nospelt

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte des activités de notre Société au cours de l'exercice écoulé, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes avec annexes, ainsi que nos propositions d'affectation et de répartition du bénéfice.

Dans un contexte de reprise, les primes émises progressent de 4,89 % pour atteindre EUR 253.641.631,61 contre EUR 241.828.185,55 en 2015; les primes acquises nettes de réassurance ont augmenté de quelque 5,37 %.

La charge globale des sinistres, nette de réassurance et tous exercices confondus, a nettement progressé.

Dans un environnement de taux historiquement bas, les revenus financiers récurrents liés aux placements à rendement fixe continuent à régresser.

Le résultat de l'exercice est de EUR 19,9 millions contre un résultat de EUR 25,1 millions pour 2015.

La rentabilité du portefeuille d'assurance est basée sur une acceptation prudente des risques.

Une couverture adéquate des sinistres ou événements exceptionnels est garantie par une structure de réassurance appropriée. Un suivi des ratios combinés est réalisé en mesurant les sinistres réels ainsi que les dépenses découlant des contrats d'assurance conclus en relation avec les sinistres estimés et les charges calculées dans la prime. Les sinistres par catégorie de garanties font l'objet d'un suivi régulier, et les provisions techniques d'assurance sont ajustées aux nouvelles constatations fondées sur les analyses effectuées.

En ce qui concerne les risques liés aux divers instruments financiers, un suivi particulier est assuré pour :

- le risque de taux, qui est principalement géré par le biais de la duration du portefeuille obligataire, par ailleurs des stress tests sont faits systématiquement et révèlent une bonne résistance de l'actif aux scenarii défavorables;
- le risque de crédit, qui est limité autant que possible par le recours à des titres obligataires d'émetteurs largement diversifiés et de haute qualité ; ainsi toutes les obligations en portefeuille ont un rating «investment grade»;
- le risque de prix, qui est minimisé à travers un important recours à des fonds d'investissement variés tant en ce qui concerne les politiques d'investissement que les gestionnaires impliqués;
- le risque de change, qui est négligeable dans la mesure où moins de 1,0 % des actifs sont libellés en devises autres que l'euro.

En 2016 la Société n'a pas engagé de dépenses en matière d'activités de recherche et de développement, n'a procédé à aucun rachat d'actions propres, et n'a pas fait usage de produits dérivés.

La Société a transposé avec succès les exigences de «Solvency II» qui se traduisent par ailleurs à travers l'adaptation de sa gouvernance.

La Société n'a pas de succursale.

La Société a pris une participation à hauteur de 33 % dans la société IMMO-LALUX Rue Peternelchen S.à r.l. en date du 30 juin 2016.

A la suite de l'apport de la participation dans LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. à sa filiale LL Finance 1920 S.A., la société a changé d'actionnaire en date du 23 décembre 2016. LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances est désormais détenue à 60 % par LL Finance 1920 S.A. et à 40 % par la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

A la date du 07 avril 2017, la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT va faire apport de sa participation à LL Finance 1920 S.A. qui va être renommée LALUX GROUP S.A. et sera alors détenue à 60 % par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. et à 40 % par la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

Il n'y a pas d'événements importants survenus après la clôture pouvant avoir un impact sur les comptes au 31 décembre 2016.

Une prévision quant au résultat pour l'exercice 2017 est difficile à faire est fonction notamment de l'évolution des marchés financiers.

Nous tenons à remercier vivement la direction, le personnel et les agents du dévouement et du zèle qu'ils ont apportés à l'exécution de leurs tâches.

Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à EUR 19.936.685,02; le report de l'exercice précédent est de EUR 86.993,53. Nous vous proposons de répartir le solde disponible de EUR 20.023.678,55 comme suit :

Dotation nette à la réserve pour impôt sur la fortune	EUR	1.933.475,00
Dividende ordinaire brut aux actionnaires	EUR	17.500.000,00
Attribution aux réserves libres	EUR	550.000,00
Report à nouveau	EUR	40.203,55

Si vous approuvez le bilan et le compte de profits et pertes de même que la répartition proposée, il sera distribué un dividende brut total de EUR 5.000,00 par action.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous prions de vous prononcer sur la décharge à donner aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2016.

Leudelange, le 27 mars 2017
Le Conseil d'Administration

RAPPORT D'AUDIT

Aux actionnaires de LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport d'audit sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Marc Voncken

Luxembourg, le 7 avril 2017

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848-1, F: +352 494848-2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n° 10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

ACTIF		2016	2015
Actifs incorporels	**Notes 2A, 3A**	**5.068.217,26**	**5.029.021,82**
Placements	**Note 3E**	**502.679.186,09**	**481.114.070,55**
Terrains et constructions	Notes 2B, 3B	1.959.995,35	2.029.682,56
Placements dans des entreprises liées et participations	Notes 2D, 3C	54.224.227,87	48.463.770,88
Parts dans des entreprises liées		48.463.770,88	48.463.770,88
Participations		5.760.456,99	0,00
Autres placements financiers	Notes 2E, 3D	446.494.962,87	430.620.617,11
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		66.260.535,04	52.481.850,03
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe		350.155.300,00	345.097.040,00
Dépôts auprès des établissements de crédit		30.079.127,83	33.041.727,08
Subrogations et sauvetages	**Note 2F**	**5.640.391,10**	**5.198.108,79**
Part des réassureurs dans les provisions techniques		**88.725.116,63**	**89.206.237,35**
Provision pour primes non acquises		30.330.161,28	29.670.551,17
Provision pour sinistres		58.394.955,35	59.535.686,18
Créances	**Note 2G**	**44.692.155,51**	**46.755.657,90**
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :		13.709.729,88	14.184.923,00
les preneurs d'assurance		867.708,19	3.319.352,58
les intermédiaires d'assurance		12.842.021,69	10.865.570,42
Créances nées d'opérations de réassurance		54.750,34	1.826.167,10
Autres créances	Note 3F	30.927.675,29	30.744.567,80
Autres éléments d'actif		**14.841.198,14**	**31.346.224,23**
Actifs corporels et stocks	Notes 2B, 3G	3.937.362,46	4.269.839,00
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		10.903.835,68	27.076.385,23
Comptes de régularisation		**3.154.604,31**	**3.330.059,18**
Intérêts et loyers acquis non échus		3.154.604,31	3.330.059,18
Total de l'actif (en EUR)		**664.800.869,04**	**661.979.379,82**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

PASSIF		2016	2015
Capitaux propres	**Note 3L**	**231.111.271,99**	**228.905.422,37**
Capital souscrit	Note 3H	35.000.000,00	35.000.000,00
Réserves		159.540.407,04	149.904.432,04
Réserve légale	Note 3I	3.500.000,00	3.500.000,00
Autres réserves	Note 3J	156.040.407,04	146.404.432,04
Résultats reportés		86.993,53	32.004,84
Résultat de l'exercice		19.936.685,02	25.090.963,69
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	Note 3K	16.547.186,40	18.878.021,80
Provisions techniques	**Note 2J**	**336.862.474,68**	**326.403.851,08**
Provision pour primes non acquises		59.393.697,95	58.241.432,18
Provision pour sinistres		277.468.776,73	268.162.418,90
Provisions pour autres risques et charges	**Note 2K**	**23.369.201,21**	**32.407.053,71**
Provisions pour pensions et obligations similaires		4.420.617,87	4.660.223,41
Provisions pour impôts		17.748.600,00	24.594.000,00
Autres provisions		1.199.983,34	3.152.830,30
Dépôts reçus des réassureurs		**46.893.004,29**	**48.777.726,08**
Dettes	**Notes 2L, 3M**	**23.247.233,99**	**22.178.832,10**
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		12.566.109,71	15.549.449,06
Dettes nées d'opérations de réassurance		2.007.915,70	1.155.556,18
Dettes envers des établissements de crédit		3.000.000,00	0,00
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		5.673.208,58	5.473.826,86
Comptes de régularisation	**Note 2H**	**3.317.682,88**	**3.306.494,48**
Total du passif (en EUR)		**664.800.869,04**	**661.979.379,82**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE SE CLÔTURANT AU 31 DÉCEMBRE 2016

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE		2016	2015
Primes acquises, nettes de réassurance		**176.578.271,55**	**167.583.359,08**
Primes brutes émises non vie	Notes 4A, 4B	253.641.631,61	241.828.185,55
Primes cédées aux réassureurs		- 76.570.704,40	- 73.828.674,94
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises		- 1.152.265,77	- 271.578,05
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs		659.610,11	- 144.573,48
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	**Note 2M**	**2.952.808,30**	**9.715.132,28**
Autres produits techniques, nets de réassurance		**9.914.172,73**	**9.612.510,31**
Charge des sinistres, nette de réassurance		**- 122.696.582,32**	**- 105.055.581,73**
Montants payés		- 112.249.493,66	- 109.184.956,59
Montants bruts		- 152.356.045,76	- 149.816.651,48
Part des réassureurs		40.106.552,10	40.631.694,89
Variation de la provision pour sinistres		-10.447.088,66	4.129.374,86
Montant brut		- 9.306.357,83	- 1.622.591,40
Part des réassureurs		-1.140.730,83	5.751.966,26
Frais d'exploitation nets		**- 47.112.525,80**	**- 46.287.209,25**
Frais d'acquisition	Notes 2I, 4C	- 37.084.917,41	- 35.415.262,20
Frais d'administration		- 21.695.421,81	- 22.065.409,40
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		11.667.813,42	11.193.462,35
Autres charges techniques, nettes de réassurance		**921.880,64**	**- 3.598.760,96**
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie (en EUR)		**20.558.025,10**	**31.969.449,73**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE NON TECHNIQUE		2016	2015
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie		**20.558.025,10**	**31.969.449,73**
Produits des placements	Note 4 D	**8.468.081,52**	**17.140.327,32**
Produits des participations		89.250,00	763.650,00
Produits des autres placements :		8.202.737,20	8.243.541,10
Produits provenant des terrains et constructions		384.240,38	417.799,84
Produits provenant d'autres placements		7.818.496,82	7.825.741,26
Profits provenant de la réalisation de placements		176.094,32	8.133.136,22
Charges des placements		**- 3.483.261,42**	**- 4.517.681,96**
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		- 2.484.501,40	- 2.357.069,67
Corrections de valeurs sur placements	Note 2E	-948.534,79	- 2.160.612,29
Pertes provenant de la réalisation de placements		-50.225,23	0,00
Produits des placements alloués transférés au compte technique	Note 2M	**- 2.952.808,30**	**- 9.715.132,28**
Autres produits		**4.639.528,16**	**3.944.628,04**
Autres charges y compris les corrections de valeur		**- 5.221.257,47**	**- 4.981.165,61**
Dotations aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves		**0,00**	**- 248.130,00**
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves		**2.330.835,40**	**275.429,52**
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	Note 2K	**- 4.370.357,97**	**- 8.755.361,07**
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		**19.968.785,02**	**25.112.363,69**
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent	Note 2K	**- 32.100,00**	**- 21.400,00**
Résultat de l'exercice (en EUR)		**19.936.685,02**	**25.090.963,69**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 | GÉNÉRALITÉS

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances (dénommée la « Société ») a été constituée le 25 juillet 1989 par LA LUXEMBOURGEOISE S.A. et la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, actionnaires à concurrence de 60 % respectivement 40 %.

En date du 23 décembre 2016, la Société a changé d'actionnaire suite à l'apport de la participation dans la Société LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. à sa filiale LL Finance 1920 S.A.; LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances est désormais détenue à 60% par LL Finance 1920 S.A. et 40% par la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

Elle a pour objet de faire toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances, généralement quelconques dans toutes les branches autres que la branche Vie, tant au Grand-Duché qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières et autres se rapportant directement à l'objet social ou qui sont de nature à en promouvoir et à en faciliter la réalisation.

Elle continue les activités d'assurance « autres que Vie » de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., créée le 29 février 1920 comme première compagnie d'assurances luxembourgeoise.

La Société a son siège social au 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

Note 2 | PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Société est incluse dans les comptes consolidés établis par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A., 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

Les comptes de la Société sont également intégrés dans les comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

2A. Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient ; ils sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

2B. Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient, diminué de corrections de valeur calculées sur la base de la durée d'utilisation probable.
Les méthodes et taux d'amortissement appliqués sont :

Élément	Méthode	Taux
Constructions	linéaire	2 - 10 %
Matériel	linéaire	20 - 25 %
Mobilier	linéaire	10 %

Les terrains ne sont pas amortis.

2C. Conversion des postes en devise

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif libellés dans une devise autre que l'euro (EUR) sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Seules les pertes de change non réalisées résultant de cette conversion sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Les revenus et charges libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de leur comptabilisation.

2D. Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans les entreprises liées et participations sont évaluées au coût d'acquisition historique. À la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable et qu'il apparaît que la dépréciation revêt un caractère durable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2E . Autres placements financiers

A la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée. Si l'évaluation est supérieure au

prix d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Dans le cas des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, un écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes, tandis qu'un écart négatif n'est pas enregistré en revenu avant l'échéance.

Les corrections de valeurs sont maintenues même si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2F. Subrogations et sauvetages

Sous ce poste sont inscrites les sommes récupérables, estimées avec prudence, provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

2G. Créances

Les créances sont inscrites au bilan au montant le moins élevé de la valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation.

Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2H. Comptes de régularisation au passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

2I. Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont intégralement pris en charge au cours de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2J. Provisions techniques

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis.

La provision pour sinistres à régler est établie dossier par dossier sur la base de tous les éléments connus en fin d'exercice, et englobe la provision pour sinistres tardifs et pour frais de gestion futurs.

2K. Provisions pour autres risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des charges ou des dettes

probables ou certaines, nettement circonscrites quant à leur nature mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.

Les provisions pour impôts correspondant à l'obligation fiscale estimée par la Société sont enregistrées en «Provisions pour impôts». Les avances versées sont comptabilisées à l'actif du bilan sous le poste «Autres créances».

2L. Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant, à leur valeur résiduelle.

2M. Produits des placements alloués transférés du compte non technique au compte technique

Afin de donner une image plus correcte du résultat technique, la part des revenus des placements provenant d'actifs représentatifs de provisions techniques y a été réaffectée sur base de calculs tenant compte le mieux possible de l'origine des produits et des charges y afférents.

Note 3 | NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

3A. Actifs incorporels

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(en EUR)	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Transferts de l'exercice	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	**18.603.561,14**	2.884.633,29	0,00	0,00	**21.488.194,43**

(en EUR)	Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette au début de l'exercice	Valeur comptable nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	**13.574.539,32**	2.845.437,85	**16.419.977,17**	**5.029.021,82**	**5.068.217,26**

3B. Terrains et constructions

Sous ce poste figurent trois immeubles à Ettelbruck.

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(en EUR)	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Transferts de l'exercice	Valeur brute à la fin de l'exercice
Terrains et constructions	**4.891.246,56**	0,00	0,00	0,00	**4.891.246,56**

(en EUR)	Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette au début de l'exercice	Valeur comptable nette à la fin de l'exercice
Terrains et constructions	**2.861.564,00**	69.687,21	**2.931.251,21**	**2.029.682,56**	**1.959.995,35**

Les terrains ne sont pas amortis.

3C. Placements dans des entreprises liées et participations

Les placements dans des entreprises liées et avec liens de participations sont les suivantes:

Nom et siège	Fraction du capital détenu	Capitaux propres au 31.12.2016 (EUR) (**)	Résultat du dernier exercice (EUR)	Valeur comptable au 31.12.2016 (EUR)	Valeur actuelle au 31.12.2016 (EUR) (*)
LALUX RE, S.A. de Réassurance 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	85 %	12.500.000,00	0,00	10.625.000,00	10.625.000,00
AM BANN 3-5 S.A. 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	50 %	21.847.410,55	114.503,46	17.708.875,00	17.807.100,65
DKV Luxembourg S.A. 11-13, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	100 %	9.526.701,20	3.221.580,86	19.874.895,88	12.748.282,06
APROBAT lalux-assurances S.A. 11-13, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	51 %	800.946,86	367.354,89	255.000,00	595.833,89
IMMO-LALUX Rue Peternelchen S.à r.l. 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	33 %	-25.663.127,59	512.918,82	5.760.456,99	-8.299.568,89
Solde au 31.12.2016				**54.224.227,87**	**33.476.647,71**

(*) La valeur actuelle correspond à la quote-part détenue par la Société au 31 décembre 2016 dans les fonds propres des entreprises reprises dans ce tableau. La valeur actuelle de l'immeuble détenu par AM BANN 3-5 S.A. a été déterminée en fin d'exercice sur la base d'une évaluation par un expert indépendant.

La valeur actuelle de DKV Luxembourg S.A. montre une moins-value latente par rapport à la valeur comptable au 31 décembre 2016. Le Conseil d'Administration a estimé que la diminution de valeur n'est pas permanente. Par conséquent, aucune dépréciation de cette immobilisation financière n'est enregistrée dans les comptes de la Société.

Le Conseil d'Administration a statué de ne pas acter de correction de valeur sur la participation IMMO-LALUX Rue Peternelchen S.à r.l., étant donné que la valeur de marché estimée des immeubles détenus par la société est largement supérieure à leur valeur comptable.

(**) Ce montant exclut le résultat du dernier exercice.

3D. Autres placements financiers

Sous la rubrique « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » la Société détient des parts de fonds et des actions de diverses sociétés luxembourgeoises et internationales.

Sous le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » les titres d'émetteurs étatiques et d'organismes internationaux sont repris pour un montant total de EUR 148,90 millions.

Pour ce même poste, le montant de la différence positive entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition s'élève à EUR 1,71 million à la clôture de l'exercice.

Des corrections de valeur sont constituées, pour la seule application de la législation fiscale en vertu de l'article 64,1e) de la loi sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, pour un montant de EUR 3,66 millions.

3E. Placements

En fin d'exercice, les éléments figurant sous cette rubrique avaient une valeur actuelle de EUR 547.598.975,03 qui se décompose comme suit :

Terrains et constructions	EUR	12.187.992,00
Placements dans des entreprises liées et participations	EUR	33.476.647,71
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	EUR	84.826.632,64
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	EUR	387.028.574,85
Dépôts auprès des établissements de crédit	EUR	30.079.127,83

La valeur actuelle de ces éléments est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Les terrains et constructions ont été évalués en fin d'exercice selon la méthode du prix moyen au mètre carré.

3F. Autres créances

Sous la rubrique «Autres créances» figurent des créances d'une durée supérieure à 1 an sur les entreprises liées pour un total de EUR 12.781.491,15 et des créances d'une durée inférieure à 1 an pour un total de EUR 18.146.184,14.

3G. Actifs corporels et stocks

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(en EUR)	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Transferts de l'exercice	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs corporels et stocks	**10.378.400,82**	432.403,73	0,00	0,00	**10.810.804,55**

(en EUR)	Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette au début de l'exercice	Valeur comptable nette à la fin de l'exercice
Actifs corporels et stocks	**6.108.561,82**	764.880,27	**6.873.442,09**	**4.269.839,00**	**3.937.362,46**

3H. Capital souscrit

Le capital social est représenté par 3.500 actions, entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale.

3I. Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5 % à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10 % du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de dissolution de la Société.

3J. Autres réserves

Sous ce poste sont inscrites les réserves libres de EUR 130.874.407,04 ainsi que la réserve pour impôt sur la fortune de EUR 25.166.000,00. Conformément aux dispositions légales afférentes, le montant de EUR 3.464.325,00 affecté en 2011 à la réserve pour impôt sur la fortune imputée a désormais le caractère de réserve libre.

3K. Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Le montant renseigné sous ce poste se compose des plus-values dégagées lors de la réalisation de certains actifs et qui sont fiscalement immunisées par le transfert ou dans l'attente d'un transfert sur des immobilisations acquises en remploi du prix de cession.

(en EUR)	Quote-part non encore affectée	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles	Total
Solde au 01.01.2016	**2.569.080,00**	**16.308.941,80**	**18.878.021,80**
Immunisations 2016	0,00	0,00	0,00
Reprise quote-part non affectée	- 2.320.950,00	0,00	- 2.320.950,00
Amortissement 2016 sur plus-values affectées aux immeubles	0,00	- 9.885,40	- 9.885,40
Solde au 31.12.2016	**248.130,00**	**16.299.056,40**	**16.547.186,40**

3L. Évolution des capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit:

(en EUR)	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Postes spéciaux avec quote-part de réserves
Solde au 01.01.2016	**35.000.000,00**	**3.500.000,00**	**146.404.432,04**	**18.878.021,80**
Affectation des résultats de l'exercice	0,00	0,00	3.500.000,00	0,00
Distribution de dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserve indisponible	0,00	0,00	6.135.975,00	0,00
Plus-values immunisées	0,00	0,00	0,00	- 2.330.835,40
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde au 31.12.2016	**35.000.000,00**	**3.500.000,00**	**156.040.407,04**	**16.547.186,40**

(en EUR)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividende	Capitaux propres
Solde au 01.01.2016	**32.004,84**	**25.090.963,69**	**0,00**	**228.905.422,37**
Affectation des résultats de l'exercice	54.988,69	- 25.090.963,69	15.400.000,00	- 6.135.975,00
Distribution de dividendes	0,00	0,00	- 15.400.000,00	- 15.400.000,00
Réserve indisponible	0,00	0,00	0,00	6.135.975,00
Plus-values immunisées	0,00	0,00	0,00	- 2.330.835,40
Résultat de l'exercice	0,00	19.936.685,02	0,00	19.936.685,02
Solde au 31.12.2016	**86.993,53**	**19.936.685,02**	**0,00**	**231.111.271,99**

L'affectation des résultats de l'exercice 2015 de la Société a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 28 avril 2016.

3M. Dettes

Il n'y a pas de dettes d'une durée supérieure à 1 an au 31 décembre 2016.

Note 4 | NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

4A. Chiffres-clés de l'activité d'assurance

Primes brutes émises	253.641.631,61
Primes brutes acquises	252.489.365,84
Charges des sinistres brutes	- 161.662.403,59
Frais d'exploitation bruts	- 58.780.339,22
Solde de réassurance	-30.302.201,11

4B. Ventilation par principal groupe de branches à l'intérieur de l'assurance directe (en milliers d'EUR)

	Automobile Responsabilité Civile	Automobile autres branches	Incendie et autres Dommages aux biens	Autres	**Total**
Primes brutes émises	49.765,70	88.520,22	81.359,69	33.996,02	**253.641,63**
Primes brutes acquises	49.976,21	88.683,21	80.581,83	33.248,12	**252.489,37**
Charges des sinistres brutes	- 37.794,88	- 68.025,87	-36.180,49	- 19.661,16	**- 161.662,40**
Frais d'exploitation bruts	- 10.652,46	- 20.139,73	- 19.776,89	- 8.211,26	**- 58.780,34**
Solde de réassurance	-2.459,49	- 7.490,23	- 18.898,48	-1.454,00	**- 30.302,20**

L'intégralité des primes brutes en assurance directe a été souscrite au Grand-Duché de Luxembourg.

4C. Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurance et afférentes à l'assurance directe s'élève à EUR 28,49 millions contre EUR 26,97 millions en 2015 et figure sous le poste de frais d'acquisition.

4D. Produits des placements

Le produit provenant d'entreprises liées s'élève à EUR 38.313,51.

4E. Effectifs

A la fin de l'exercice 2016, la Société a occupé 303 personnes, dont 51 à temps partiel.

L'effectif se répartit de la façon suivante :

Dirigeants	32
Salariés	271

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit :

Rémunérations	EUR 20,08 millions
Charges sociales	EUR 3,16 millions
dont pensions	EUR 0,73 million

4F. Rémunérations accordées aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

a) Conseil d'Administration	EUR 326.250,00	(7 personnes)
b) Dirigeants	EUR 4.566.573,19	(32 personnes en moyenne, dont 4 à temps partiel)

4G. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

Le montant des honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'année se clôturant au 31 décembre 2016 s'élève à EUR 107.617,07 (TTC) en relation avec le contrôle légal des comptes annuels, l'établissement du Rapport Distinct et les reportings dans le cadre de la préparation des comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT.

Note 5 | ENGAGEMENTS HORS-BILAN

En relation avec les contrats d'acquisitions d'actions dans des sociétés d'investissement, la Société est engagée irrévocablement à souscrire à une partie du capital social de ces entreprises à la demande de celles-ci mais pour une limite maximale conclue contractuellement. Au 31 décembre 2016, les souscriptions de capital déjà effectuées sont indiquées sous « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement ».

A la même date, la Société est engagée pour un montant de EUR 17,51 millions en relation avec ces contrats d'acquisitions. Les autres engagements de la Société s'élèvent à EUR 0,57 million en relation avec différents contrats de leasing et EUR 4,31 millions concernant le bail locatif.

Crédits photographiques:
Eric Chenal et Jean-Paul Engeldinger

www.lalux.lu

LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

Tél.: 4761-1
Fax: 4761-300
groupeLL@lalux.lu

R.C.S. Luxembourg: B 31035

lalux

meng Versécherung